

# UN BUDGET 2024

## tourné vers l'avenir

**Construit dans un contexte économique inflationniste toujours présent, le budget 2024, adopté début avril en Conseil Municipal, est marqué par un niveau élevé d'investissement, une maîtrise des dépenses de fonctionnement, un maintien du soutien aux associations, un niveau d'endettement contenu et une stabilité des taux de fiscalité locale.**

**L**a rénovation du château de l'Ermitage est terminée, le chantier de l'école du Centre déjà bien avancé, le programme du futur EPAJG (Établissement public pour l'animation des jeunes à Gradignan) lancé, tout comme la restauration de la Poterie dont la première tranche sera achevée d'ici l'automne... Les grands projets d'investissement impulsés ces dernières années sont entrés dans des phases opérationnelles. D'autres en sont au stade des études, tandis que les opérations de proximité visant, elles-aussi, à répondre aux besoins des habitants se poursuivent dans un contexte économique inflationniste qui perdure et pèse sur les finances de la Ville. Exercice délicat, la construction du budget 2024 répond ainsi à l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans obérer la capacité de la Ville à concrétiser l'ensemble de ses projets, permettant d'envisager l'avenir avec confiance.



BUDGET GLOBAL

**50,6**

millions d'euros



FONCTIONNEMENT

**36,5**

millions d'euros



INVESTISSEMENT

**14,1**

millions d'euros

**+** Pour en savoir plus :  
rendez-vous sur  
[www.gradignan.fr](http://www.gradignan.fr)

# INVESTISSEMENT

## DES CHANTIERS D'ENVERGURE

2024

### Le Château de l'Ermitage

Le chantier de rénovation patrimoniale est terminé et livré. Les acteurs de l'économie et de l'emploi sont désormais installés. Reste à finaliser les jardins à la française.

2024

### La Poterie restaurée

Patrimoine industriel remarquable inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, la restauration du four extérieur et du site se poursuit avec le soutien financier de partenaires majeurs\*.

*\*Fondation du Patrimoine-Mission Bern, DRAC, Région Nouvelle-Aquitaine, Crédit Agricole et dons de particuliers.*

POUR 2025

### L'école du centre

Premier équipement public de la ZAC Cœur(s) de Gradignan à sortir de terre. La livraison est prévue à la rentrée 2025.

POUR 2027

### Le futur EPAJG

Le choix du projet architectural du futur EPAJG\* sera finalisé d'ici la fin de l'année pour une ouverture courant 2027.

*\*Etablissement public pour l'animation des jeunes à Gradignan*

POUR 2027

### La nouvelle école du Sud

Étudiée pour être mutualisée avec le centre de loisirs dans le cadre verdoyant du Clos du Vivier, dans une démarche exemplaire en matière de transition énergétique.

## DES OPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

### ENFANCE - JEUNESSE

- Travaux de rénovation au Centre Communal de l'Enfance
- Travaux d'étanchéité, installation de jeux et végétalisation des cours d'écoles
- Installation de jeux dans les crèches
- Déploiement de moustiquaires au sein des crèches



### DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Installation d'éclairages LED au Théâtre des Quatre Saisons, dans les écoles Saint-Géry et Pin-Franc, à la Médiathèque Jean Vautrin et à la Tannerie
- Plantation de près de 500 arbres dans le cadre du programme « 3000 arbres » mené par la Ville



### SPORT

- Réalisation d'une aire de fitness à Mandavit 
- Rénovation de deux terrains d'entraînement de foot à Mandavit
- Rénovation de vestiaires au gymnase Pierre Toupiac
- Achat et remplacement d'équipements sportifs dans les écoles
- Étude de faisabilité d'un terrain de foot synthétique
- Rénovation du terrain d'entraînement du rugby à Ornon

### ESPACES PUBLICS

- Remise en état des parkings du Moulin d'Ornon et de l'Hôtel de Ville
- Poursuite d'enfouissement de réseaux d'électrification
- Réalisation d'une voie piétonne et cyclable le long de la rue du Solarium
- Installation d'un système d'arrosage au verger de Malartic



### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Nettoyage de la toiture du musée Georges de Sonnevile
- Acquisition d'équipements pour la Police municipale
- Renforcement de la vidéoprotection sur la voie publique
- Travaux d'entretien au cimetière Rochefort et extension du cimetière du Plantey



### CULTURE

- Acquisition d'instruments de musique
- Achat de matériel et mobilier pour la Médiathèque
- Restauration d'œuvres d'art du musée Georges de Sonnevile



# FONCTIONNEMENT

## 0 à 3%

Une tarification solidaire et une augmentation inférieure à l'inflation (restauration scolaire, centre de loisirs, conservatoire...) en fonction des revenus des familles.

## 126

associations culturelles, sportives, sociales, de loisirs et de mémoire, soutenues par la Ville qui maintient ses subventions pour 2024.

## 2,1

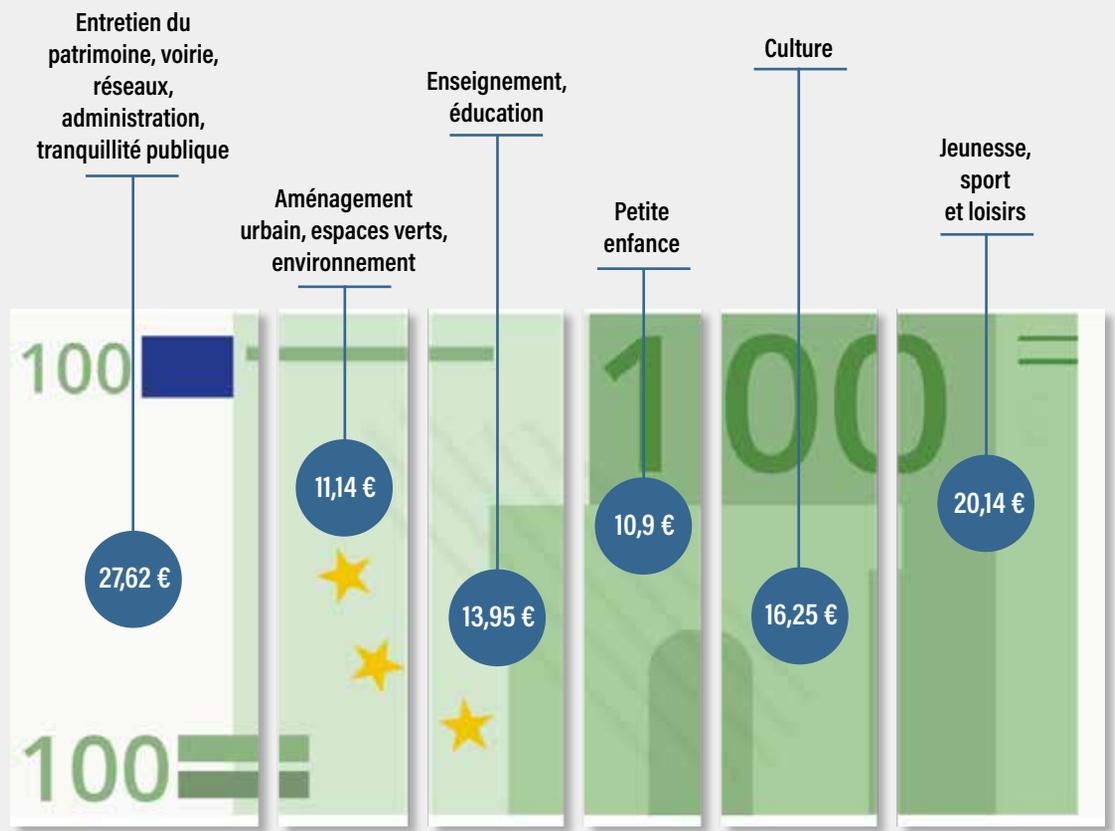
millions d'euros seront octroyés cette année au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à l'Etablissement pour l'animation des jeunes à Gradignan (EPAJG).



## UNE DETTE CONTENUE

Alors que la dette moyenne est de 1025 € par habitant en Nouvelle-Aquitaine (2020) pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants, Gradignan affiche aujourd'hui une dette de **829,69 €** par habitant. Des signaux encourageants pour le financement des projets à venir !

## POUR 100€ DÉPENSÉS AU SERVICE DU PUBLIC



Hors charges du personnel



**Fabien Lecuyer**  
Adjoint au Maire - "Finances - Marchés publics"



### Comment peut-on qualifier le budget 2024 ?

Nous continuons en 2024, dans un contexte d'instabilité économique, à faire preuve de prudence mais sans perdre de vue nos priorités : faire avancer nos projets emblématiques (écoles, centre-ville ...). En synthèse, il s'agit de gérer le quotidien et investir pour demain !

### Quels sont vos leviers pour maintenir le niveau de service attendu par les habitants ?

Ne pas fléchir dans le soutien au tissu associatif, doter les services des moyens nécessaires pour entretenir notre belle ville en étant au plus proche de nos jeunes, des familles et de nos aînés. Porter également nos événements majeurs (Fête Sport & Nature, Lire en Poche, ...) et faciliter l'accès aux services publics. Voilà nos priorités !

### Qu'en est-il cette année de la fiscalité ?

La revalorisation des bases d'imposition décidée par l'État est de 3,9 % pour 2024. Ces recettes associées aux efforts de gestion que la Ville mène, suffisent à couvrir nos charges supplémentaires et ainsi à équilibrer notre budget. Nous n'augmenterons donc pas la part communale de la fiscalité. Nous sommes satisfaits ainsi de contribuer, dans un contexte très dégradé, au maintien du pouvoir d'achat des Gradignanais.